

ÉTUDIER
INNOVER
PROPOSER
EXPÉRIMENTER
QUEL ESPACE
POUR LES
FONDATAIONS
DANS LE DÉBAT
DE SOCIÉTÉ ?

ACTES DU COLLOQUE
PARIS, INSTITUT PASTEUR
2 AVRIL 2007

SOMMAIRE

3 Introduction

Francis Charhon

Président du Centre Français des Fondations

Paul Jaeger

Secrétaire général de la Fondation Hippocrène,
Membre du conseil d'administration
du Centre Français des Fondations

5 Contribution au débat de société : expériences de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité

Maryvonne Lyazid

Adjoint au Directeur général
de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité

8 Fondations et *Think Tanks* : une dynamique d'intérêt général au service des choix de société en France et en Europe ?

Stephen Boucher

10 En quoi les fondations peuvent-elles inspirer l'action des hommes politiques ?

Jean-Yves Autexier

Fondation Res Publica

12 Questions de la salle

Débat

Animé par Alain-Gérard Slama

Politologue, historien, journaliste,
membre du conseil scientifique et d'évaluation
de la Fondation pour l'Innovation politique

13 Comment et à quelles conditions les fondations peuvent-elles offrir un espace de proposition, d'expérimentation et d'évaluation privilégié aux questions de politique publique ?

20 Conclusion

Francis Charhon

Président du Centre Français des Fondations

INTRODUCTION

Francis Charhon

Président du Centre Français
des Fondations

Paul Jaeger

Secrétaire général
de la Fondation Hippocrène,
Membre du conseil d'administration
du Centre Français des Fondations

Francis Charhon

Bonjour à tous. Nous allons aujourd'hui nous pencher sur le rôle des fondations dans le débat de société. J'ai le plaisir d'accueillir pour cette conférence Paul Jaeger, Secrétaire général de la Fondation Hippocrène et membre du Conseil d'administration du Centre Français des Fondations, Maryvonne Lyazid, adjoint au Directeur général de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, Jean-Yves Autexier, Directeur de la fondation Res Publica et Stephen Boucher, coSecrétaire général du *think tank* Notre Europe.

Le Centre Français des Fondations a été créé il y a quatre ans pour faire connaître et reconnaître les fondations en France. Il a également pour but de favoriser la création de réseaux en France et à l'étranger sur des thèmes d'intérêt général. Le nombre de ses membres, qui s'élève aujourd'hui à 125, affiche une croissance significative de 25% par an. Je remercie l'Institut Pasteur de nous accueillir gracieusement dans ces magnifiques locaux et je cède la parole à Paul Jaeger qui va introduire le thème de nos travaux : « Etudier, innover, proposer, expérimenter : quel espace pour les fondations dans le débat de société ? »

Paul Jaeger

Bien que ne possédant plus le titre d'administrateur du C.F.F. depuis l'Assemblée générale de ce matin en raison du renouvellement des sièges de notre Conseil d'administration, je suis heureux d'ouvrir cette séance qui porte sur le rôle social des fondations, thème que nous avons retenu en raison de l'actualité politique française. Je remercie les intervenants qui réfléchiront avec nous sur les responsabilités des fondations dans une société en mouvement et qui nous aideront à témoigner de leur dynamisme et de l'exemplarité de leur action.

Malgré l'optimisme régnant sur le développement des fondations en France, la situation du secteur de la générosité privée d'intérêt général reste préoccupante comparée à nos principaux voisins d'Europe et des États-Unis. En effet, malgré les mesures réglementaires de 2003 destinées à faciliter leur développement, nous connaissons dans ce domaine un retard difficile à rattraper. Une réunion européenne rassemblant les représentants des fondations comptait ainsi quatre Français pour 25 ou 30 Anglais ou Italiens. Les fondations ont pourtant un message à délivrer à travers l'exemplarité des actions qu'elles soutiennent face aux enjeux de société les plus actuels.

L'absence totale du thème des fondations en pleine campagne présidentielle renforce nos préoccupations. Aucun candidat ne leur accorde une importance particulière. Par conséquent, il reste encore un long chemin à parcourir pour faire entendre leur voix.

Je vous propose une grille de réflexion pour les différents exposés, axée sur trois questions.

La première est la suivante : que faire pour que les fondations jouent leur rôle dans la société française ? Une première réponse consiste à mettre en valeur l'exemplarité de leur action, illustrée dans cette conférence par la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité et la Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde, la FARM. Une deuxième réponse suggère de renforcer le poids économique et social du secteur dans la société française pour favoriser la réflexion sur l'impact des innovations réglementaires ou politiques lui permettant d'atteindre le niveau auquel il doit tendre.

La deuxième question porte sur les outils, les méthodes et les projets spécifiques à développer pour témoigner de l'exemplarité des fondations et leur permettre de tenir un rôle d'innovation sociale dans le pays. L'action est pour les fondations un bon moyen de démontrer leur capacité à innover. Il faut également se battre sur le terrain des idées.

Les *think tanks* peuvent de ce point de vue contribuer à l'évolution du concept des fondations. Il s'avère par ailleurs indispensable de réfléchir aux performances de gestion des fondations. Elles doivent enfin s'engager dans une perspective internationale. La fondation américaine The German Marshall Fund of the United States, créée avec des capitaux d'origine allemande et menant des projets transatlantiques, illustre bien ce type d'engagement.

La troisième question est la suivante : avec qui les fondations peuvent-elles se développer au profit de la société française ? Le Centre Français des Fondations offre un exemple pertinent et déjà reconnu en la matière. Il doit démontrer sa capacité à accueillir de nouvelles fondations parmi ses membres ou dans ses projets de développement. Il nous faut par ailleurs mener une réflexion sur les partenariats que les fondations doivent tisser entre elles et aux niveaux européen et international. En ce sens, je me réjouis que le Centre Français des Fondations ait mis en place, ce matin, une catégorie de membres associés permettant à des organisations, qui ne possèdent pas forcément le statut de fondations, de devenir ses partenaires en raison du potentiel de développement qu'elles lui apportent.

Enfin, nous devons renforcer nos liens avec la sphère politique. La présence de la Fondation Res Publica et de Notre Europe nous permettra d'approfondir ce thème. A ce sujet, je regrette le refus d'une troisième fondation politique, fondé sur le supposé manque d'intérêt de ce type de réunion. Nous devons mener un travail de fonds pour convaincre nos interlocuteurs de l'intérêt de se rassembler et de réfléchir ensemble au renforcement de la place des fondations en France.

Il ne faut pas non plus oublier les efforts à fournir en terme de communication pour favoriser la reconnaissance et la visibilité des fondations dans le paysage français.

Contribution au débat de société : expériences de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité

Maryvonne Lyazid

Adjoint au Directeur général
de la Fondation Caisses d'Épargne
pour la solidarité

J'ai eu la chance d'être bénévole à la Fondation de France en tant que Présidente de la délégation interrégionale Lorraine-Alsace et de travailler au Conseil de l'Europe sur un projet de lutte contre l'exclusion sociale financé par des fondations américaines, allemandes et britanniques. Je préside également depuis 6 ans une fondation au Gabon et je travaille au sein de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité. Côté monde des fondations depuis 15 ans, je suis convaincue qu'elles offrent un espace de liberté et de capacité à entreprendre. Pour répondre aux trois questions posées par Paul Jaeger, je centrerai mon propos sur la problématique suivante : comment une fondation peut-elle se considérer comme légitime pour participer aux débats de société et y inscrire son action ?

Présentation de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité

La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité a été reconnue d'utilité publique par le décret du Conseil d'Etat du 11 avril 2001. Elle est née de la volonté des Caisses Régionales d'Épargne et de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne. En la créant, le Groupe voulait confirmer son implication en faveur de l'intérêt général, réactivant ainsi la tradition bicentenaire des Caisses d'Épargne. Tout au long du **xx^e** siècle, les Caisses d'Épargne se sont investies dans la résolution des problèmes de société, notamment dans le domaine du vieillissement de la population. En 1999, la loi a conféré au Groupe un statut de coopérative et confirmé son obligation d'intervenir financièrement dans des actions d'intérêt général en y consacrant une fraction de ses résultats. Le Groupe a donc souhaité poursuivre la conduite de projets locaux et territorialisés tout en créant une fondation reconnue d'utilité publique.

Au cours des années 1990, le groupe Caisses d'Épargne avait déjà complété son action locale par la création d'une fondation sous l'égide de la Fondation de France, dédiée à certains aspects de la lutte contre l'exclusion sociale, ainsi qu'une association nationale Seniors Services dédiée à la gestion de maisons de retraites.

Dans le cadre de l'intérêt général, les Caisses Régionales des Caisses d'Épargne interviennent en soutenant des projets d'économie locale et sociale (PELS).

Leur action s'inscrit dans les trois objectifs suivants : accompagner les créateurs d'activité, notamment s'ils sont bénéficiaires de minima sociaux ; lutter contre la perte d'autonomie des personnes, qu'elle résulte d'un handicap, des conséquences d'une maladie invalidante ou des effets du vieillissement ; répondre aux besoins fondamentaux tels que l'accès à la santé, le logement et l'éducation.

La fondation intervient elle dans des domaines que je qualifierais de sociétaux plutôt que sociaux. Elle a trois modes d'intervention :

- opérateur à but non lucratif du secteur sanitaire et médico-social en sa qualité de gestionnaire d'établissements et de services
- acteur direct de la lutte contre l'illettrisme
- financeur de projets innovants

En France, nous sommes confrontés à une acceptation restrictive des questions sociales, cantonnées à l'action individuelle menée auprès des personnes, catégorisée, dans un paysage longtemps centralisé et dans un contexte de fragilité de la place des corps intermédiaires. Les syndicats, les fondations, les associations ont en effet été

le plus souvent considérés comme des relais actifs des politiques publiques et non comme des forces de propositions, partielles ou totales.

Notre action ne porte pas sur des questions sociales déclinables en catégories de populations mais sur des questions sociétales telles que le vieillissement de la population ou l'action en faveur de la non-discrimination des personnes handicapées. Notre approche consiste par exemple à s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour rendre la société accessible à chaque citoyen dans ses différentes composantes.

Une fondation a pour rôle de proposer un discours différent, dans son domaine d'action, tout en tenant compte de la nécessité d'agir avec d'autres organisations pour résoudre les problèmes sociétaux, non en tant que courroie de transmission mais en tant que force de proposition et d'action.

Le dialogue civil

Au niveau européen, la dualité individu/Etat cède la place à une triangulation reposant sur l'Etat et les collectivités territoriales décentralisées d'une part, les entreprises productrices de richesses d'autre part et enfin le tiers secteur réunissant les associations, les fondations, les coopératives et les mutuelles, secteur reconnu comme producteur d'avancées sociétales.

L'acte unique de 1986 a créé le dialogue social au niveau européen, ouvrant la possibilité pour l'Union des syndicats patronaux et la Confédération européenne des syndicats d'élaborer ensemble une directive, avec l'accord de la Commission. D'autres acteurs que les institutions étatiques et politiques peuvent ainsi produire de la règle. C'est pourquoi le monde associatif revendique actuellement l'instauration d'un dialogue civil sur le modèle du dialogue social, qui marquerait la reconnaissance de sa place en tant que force de proposition.

L'appartenance à l'Union Européenne nous invite à accentuer l'approche sociétale. Il n'existe pas à ce niveau de politiques catégorisées puisque les questions sont abordées sous l'angle de la non-discrimination entre citoyens européens, égaux par définition. Le traitement d'un problème spécifique passe par une compensation des difficultés particulières mais sur la base d'une réflexion de politique de droit commun. La loi du 11 février 2005 en France porte la marque de cette approche puisqu'il y est question de la « citoyenneté des personnes handicapées ».

La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, forte de cette réflexion, intervient de trois manières différentes. Elle gère 75 établissements employant 3 000 salariés, ce qui lui permet de se nourrir d'une bonne appréhension de ces questions à l'échelle locale. Par ailleurs, elle développe une action de mécénat et prétend agir sur les politiques publiques. Enfin, elle intervient dans le champ de la lutte contre l'illettrisme, en concevant, sur l'initiative du professeur Alain Bentolila, le dispositif « Savoir pour réussir » consistant à accompagner les jeunes lors des journées d'appel à la défense.

Les actions de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité

J'illustrerai notre participation à ce débat par plusieurs exemples. Tout d'abord, nous croyons fermement que c'est par l'action que nous pouvons observer et agir. Nous attachons donc de l'importance au développement de nos services et de nos établissements pour pouvoir mettre en œuvre des innovations avant de les porter dans le débat académique. Dans le domaine de la perte d'autonomie, nous tentons d'adopter une approche transversale et de décloisonner au maximum les différentes catégories de population. Nous soutenons par exemple des maisons de retraite participant à des actions de soutien à domicile ou des établissements accueillant à la fois des personnes âgées et des personnes handicapées.

Il nous semble par ailleurs important de mener l'observation à des échelles pertinentes et adaptées à la singularité des territoires. Nous travaillons très en amont avec les personnes pour favoriser l'expression de leurs besoins et de leurs attentes. Nous conduisons actuellement huit études territoriales de cette nature. Les personnes tracent elles-mêmes leur avenir sur leur territoire. Un plan gérontologique définira le nombre de places médicalisées en maison de retraite et en services de gérontologie à créer. De nos études ressortent avant tout le besoin d'un logement adapté et la question des transports et du lien social.

Enfin, il faut conduire l'innovation et observer ses résultats. Nous portons nos efforts de mécénat sur les questions de logement et d'aide technique aux personnes, aide fondamentale lorsqu'elles perdent en autonomie. Nous avons eu l'intuition que la question du logement serait pour elles primordiale, sachant que les personnes âgées revendiquent le maintien à domicile jusqu'à la fin de leur vie et que les personnes handicapées ne souhaitent recourir aux structures collectives que lorsqu'elles le désirent. Nous avons donc incité les bailleurs sociaux à étudier d'ores et déjà leur parc actuel du point de vue de l'accueil

des personnes âgées et handicapées. Nous avons développé des outils leur permettant d'établir cet état des lieux, de dégager un plan d'action et de former les personnels à un public très âgé. Ce label est repris en Italie et s'inscrit dans le cadre d'un programme Leonardo.

Nous voulons articuler notre action de mécénat avec les pouvoirs publics. En conséquence, les groupes de pilotage incluent les ministères, les agences nationales, les organismes de recherche concernés et le mouvement associatif. Nous préférons que l'évaluation soit menée par des consultants extérieurs pour plus de neutralité et disséminons le dispositif une fois les réalisations structurées. Par ailleurs, les Caisses régionales des Caisses d'Épargne peuvent reprendre les initiatives à leur compte en soutenant des projets locaux.

La fondation s'attache à diffuser ces idées en organisant des « Diagonales » deux fois par an sur un thème d'actualité que nous souhaitons introduire dans le débat gouvernemental.

Enfin, pour jouer leur rôle et mettre en place toutes ces actions, les fondations doivent s'appuyer sur une bonne gouvernance qui ne souffre ni amateurisme ni improvisation.

Conclusion

Pour conclure sur le rôle des fondations dans le débat d'idées et la défense de l'intérêt général, nous devons nous intéresser en permanence au futur et nous inscrire dans une dimension internationale en réfléchissant aux exemples étrangers et aux méthodes « d'innovation sociale ». Nous avons travaillé sur la définition de ce terme pour faciliter un accompagnement financier et méthodologique du secteur associatif à même de garantir le développement des innovations.

Les fondations doivent se montrer volontaristes dans ce débat d'idées. Elles pourront ainsi devenir un acteur de consolidation dans le tiers secteur. Elles doivent également agir en alliance avec le monde de l'entreprise pour renforcer la réflexion sur le thème du développement durable et de la responsabilité sociale. Elles doivent enfin se situer à toutes les échelles : territoriales, locales, régionales, nationales, européennes et mondiales.

Fondations et *Think Tanks* : une dynamique d'intérêt général au service des choix de société en France et en Europe ?

Stephen Boucher

Une fondation qui s'intéresse à l'intérêt général et veut innover est nécessairement un lieu de réflexion. D'autres acteurs s'intéressent à la réflexion sur l'innovation, dont les *think tanks*, sur lesquels je vais tenter de vous apporter des informations nous permettant de réfléchir aux possibles convergences et à l'encouragement des complémentarités utiles entre eux et les fondations.

Les *think tanks*, notion anglo-saxonne, sont souvent associés à des groupes connus tels que The Heritage Foundation aux Etats-Unis. La notion en France est moins répandue mais un certain nombre d'entre eux émerge. Au niveau européen, nous pouvons penser au European Policy Center. Il est difficile de recenser précisément les *think tanks*. Nous en dénombrons 600 à 700 en Europe et plusieurs milliers dans le monde entier, notamment aux USA.

Les *think tanks* se définissent comme des organismes permanents, produisant des solutions de politiques publiques s'efforçant d'être innovantes. Pour y parvenir, ils disposent d'une équipe de recherche interne, produisant des idées, des analyses et des conseils politiques à destination des décideurs ou d'autres publics pouvant s'en servir. Leur but ne consiste pas seulement à produire des idées mais aussi à les communiquer. Ce ne sont pas des organismes publics. Ils disposent d'une liberté de recherche et sont en théorie indépendants des groupes d'intérêt. Ils se distinguent également des instituts universitaires.

Les *think tanks* exercent plusieurs fonctions : générer des idées originales pour en faire bénéficier l'intérêt général, apporter un lieu de débat pour les discuter et les enrichir et former des experts politiques.

Dans la théorie se dessinent des éléments de convergence avec les fondations. Qu'en est-il dans la pratique ? Les *think tanks* axent leur travail sur la recherche et l'organisation de débats et de colloques. En alliance avec d'autres acteurs, ils tentent parfois d'expérimenter leurs solutions. D'autres élargissent leur spectre d'action en conduisant leurs propres expérimentations et en finançant des acteurs pour les mettre en oeuvre. Certaines fondations se veulent *think tanks*. D'autres ignorent qu'elles en sont un. Le recoupement entre *think tanks* et fondations est donc possible. Les complémentarités existent. Comment les exploiter ?

Puisqu'il s'agit d'apporter des solutions au service de l'intérêt général, disposer d'acteurs complémentaires prenant le temps de la réflexion et de l'analyse peut s'avérer bénéfique. Nous réfléchissons ainsi avec la fondation FARM sur la politique européenne agricole après 2013. Les *think tanks* peuvent tirer profit de l'expérience de terrain des fondations qui développent des expérimentations concrètes.

Au niveau pratique, je recommanderai de favoriser une meilleure connaissance des deux secteurs et de faire bénéficier les *think tanks* des financements des fondations. J'émettrai à partir de là quelques recommandations de principe. Les *think tanks* sont des organismes intéressants dès lors qu'ils préservent leur spécificité en tant que lieu

de réflexion pluridisciplinaire, et qu'ils restent aussi indépendants que possible des pressions extérieures, capables de se projeter sur le long terme et de se détacher des contingences politiques ou économiques immédiates. Ils doivent alors pouvoir bénéficier autant que possible de financements structurels. Les fondations peuvent inciter les *think tanks* à améliorer leur qualité et leur transparence financière, à s'ouvrir sur l'extérieur, à évaluer et mieux communiquer leurs travaux.

Paul Jaeger

La Fondation Hippocrène n'intervient pas dans la phase de rencontres et de débats interdisciplinaires. Une coopération financière avec les *think tanks* l'intéresse beaucoup. C'est une bonne nouvelle pour vous.

En quoi les fondations peuvent-elles inspirer l'action des hommes politiques ?

Jean-Yves Autexier
Fondation Res Publica

Je vous prie d'excuser l'absence de Jean-Pierre Chevènement, qui tenait beaucoup à participer à cette réunion mais qui n'a pu se rendre disponible. Nous posons ici une question nouvelle et promise à un grand avenir. Les fondations politiques s'inscrivent dans un contexte qui n'est pas simple. Le débat public reste difficile à nouer en France. L'innovation doit affronter la redoutable production de programmes typés. La presse, soumise à l'émotion et aux exigences d'aujourd'hui, ne contribue pas à soulever le débat public sur l'innovation. Je vous renvoie également au fonctionnement du Parlement. Les députés ne disposent que d'un temps infime à consacrer à la réflexion et à un débat orienté sur l'avenir. Il vaut mieux avoir réfléchi à l'avenir avant d'être ministre, car une fois en poste, la masse du travail quotidien ne laisse aucune place à la réflexion.

De même, alors que les partis politiques sont censés élaborer des programmes prenant en compte l'innovation, les débats internes, l'esprit de consensus et les rivalités l'amointrissent. Un candidat propose un programme, s'éloignant parfois de celui du parti en fonction de sa propre expérience de la vie publique et, par souci des électeurs, passe sous silence des éléments nécessaires à sa cohérence. Les partis sont soumis au règne de l'image et à l'exigence de la maîtrise de l'ensemble du spectacle. Dès lors, la place pour l'innovation se restreint. La gestion de la communication épuise et laisse peu de temps à lui consacrer. En outre, les relations entre les intellectuels et les partis politiques sont empreintes de défiance, les premiers ayant été trop souvent exploités et instrumentalisés par les seconds. L'apport d'idées neuves au parti devenant alors ténu, il s'avère difficile de développer des programmes novateurs.

Les fondations politiques qui fonctionnent sur le modèle des *think tanks* sont promises à un grand avenir. Outre les quelques moyens dont elles disposent, elles peuvent travailler sans la contrainte des échéances politiques et médiatiques et se dégager des exigences de l'image.

La Fondation Res Publica a été créée il y a un an pour peser dans le débat politique, ce qui devient possible à partir du moment où une fondation se révèle porteuse d'idées et de cohérence. Nous avons ainsi produit des travaux structurés et argumentés sur la politique énergétique et les relations internationales qui ont trouvé leur utilité dans le débat politique. Les fondations politiques fonctionnent à diverses conditions.

Premièrement, il faut bannir tout sectarisme et associer dans la recherche des personnes de tout horizon politique pour confronter les points de vue et obtenir ainsi des idées nouvelles.

Deuxièmement, il convient d'accepter les contraintes du politique et amener les chercheurs, les universitaires et les responsables politiques ayant besoin de synthèses à se côtoyer. La recherche doit essayer d'être utile à la politique.

Troisièmement, toutes les fondations politiques doivent établir leur indépendance par rapport aux partis. Le Conseil d'Etat exige ainsi des nouvelles fondations la non tenue de réunions politiques en période électorale, ce qui semble d'autant plus sensé que les fondations sont financées par des fonds privés. Elles peuvent constituer des passerelles fructueuses entre le monde de la recherche, les intellectuels et les hommes politiques, permettant ainsi d'irriguer le débat public.

Quatrièmement, en tant que représentants de la société politique républicaine, les fondations politiques ont un rôle à jouer au niveau international en raison de la plus grande crédibilité et facilité de contact avec les sociétés civiles à l'étranger que leur confère cette position.

Enfin, il est nécessaire de décomplexer les relations entre entreprises privées et fondations politiques en offrant des garanties d'indépendance. Le monde de l'entreprise doit oser financer la recherche politique. Les fondations politiques jouent pour la France, en France et à l'international, un rôle irremplaçable.

Questions de la salle

Philippe Scelles

Je représente une fondation familiale luttant contre la prostitution des femmes et des enfants dans le monde. J'ai lu il y a quelques mois le livre de Stephen Boucher. Vous évoquez le chiffre de 600 *think tanks* en France et de quelques milliers aux USA. Comment pouvons-nous nous retrouver ? Nos budgets sont modestes et nous devons travailler avec des institutions multilatérales et internationales. Nous avons besoin d'aide. Par conséquent, que nous conseillez-vous pour parvenir à découvrir et approcher le *think tank* actif dans notre domaine ?

Stephen Boucher

Les organismes sont effectivement nombreux et possèdent des modes de fonctionnement et des champs d'étude très différents. Certains lieux les recensent désormais sur Internet. Il existe également des ouvrages et des annuaires. Je pourrai les transmettre par l'intermédiaire du Centre Français des Fondations.

Nicole Baumann

Je représente la Fondation Baumann. Vous dites que les politiques n'ont pas le temps de s'occuper des affaires urgentes du présent. *A contrario*, les *think tanks* s'intéressent à un futur un peu lointain. J'attire donc l'attention sur le fait que certaines actions demandent à être menées rapidement, par exemple dans le domaine des brevets. Nous ne savons pas à qui nous adresser pour nous informer du rôle détaillé de chacun sur cette question. J'aurais aimé que le Centre nous renseigne à ce sujet.

Francis Charhon

Il existe certes des questions urgentes mais elles posent toujours problème si nous ne nous y sommes pas préparés auparavant. Je ne rejette pas pour autant votre question. Nous élaborons actuellement un outil opérationnel sur Internet destiné à apporter des contributions sur un certain nombre de sujets pour vous fournir des réponses. Par ailleurs, au Centre Européen des Fondations, nous tentons de créer un statut européen des fondations permettant leur reconnaissance dans les autres pays et facilitant les collaborations. Nous y travaillons depuis cinq ans et le menons maintenant dans les arcanes de la Commission.

Nous devons avant tout anticiper sur certains sujets en nous détachant de la politique quotidienne et en élaborant des collaborations. Nous avons voulu présenter aujourd'hui des fondations qui n'occupent pas le devant de la scène pour montrer que cet instrument peut se structurer et se développer.

Jean-Loup Feltz

Je suis conseiller à l'Agence Française du Développement. Nous créons actuellement une fondation dans le domaine de la responsabilité sociétale et environnementale pour les pays du Sud émergents et en développement.

J'approuve les remarques des intervenants sur le poids plus important de la société civile auprès de l'opinion publique. Aujourd'hui, les productions des fondations sont extrêmement diverses et un homme politique ne peut tout lire. Ne croyez-vous pas que le domaine des fondations devrait se restructurer pour que quelques *think tanks* puissent émerger et se doter de moyens suffisants pour mettre en œuvre un lobbying efficace auprès des hommes politiques ?

Jean-Yves Autexier

A mon avis, un *think tank* n'a pas pour but de faire du lobbying. Les *think tanks* doivent proposer et non imposer, convaincre et non contraindre. Nous devons être en mesure d'émettre des propositions. Je ne crois pas que nous devions organiser les fondations politiques en *think tanks* capables de faire pression sur les hommes politiques. Par contre, il est souhaitable que les hommes politiques puissent se reposer sur des unités de pensée et des personnes ayant étudié un sujet pendant des années ou en possédant l'expérience. Nous remplissons ainsi un devoir civil.

DÉBAT

Comment et à quelles conditions les fondations peuvent-elles offrir un espace de proposition, d'expérimentation et d'évaluation privilégié aux questions de politique publique ?

Le débat était animé par

Alain-Gérard Slama

Politologue, historien, journaliste, membre du conseil scientifique et d'évaluation de la Fondation pour l'Innovation politique.

Participaient au débat :

Bernard Bachelier

Directeur de la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde ;

Amaya Bloch-Lainé

Directrice du bureau de Paris, The German Marshall Fund of the United States ;

Stephen Boucher

co-Secrétaire général, Notre Europe ;

Gilles Finchelstein

Délégué général, Fondation Jean Jaurès ;

Maryvonne Lyazid

Adjoint au Directeur général de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité.

Comment et à quelles conditions les fondations peuvent-elles offrir un espace de proposition, d'expérimentation et d'évaluation privilégié aux questions de politique publique ?

Alain-Gérard Slama

Je propose à chacun de se présenter avant de débattre des questions plus précises soulevées au cours des interventions précédentes.

Bernard Bachelier

La fondation FARM est récente. Elle a été reconnue d'utilité publique en février 2006 et a tenu son premier Conseil d'administration le 25 avril 2006. Nous avons pour mission de mobiliser les compétences et les moyens d'entreprises au service de l'agriculture des pays en voie de développement, surtout dans les pays n'ayant pas bénéficié de la révolution verte. Nos fondateurs comptent dans leurs rangs le Crédit Agricole, Suez, Casino, l'Agence Française du Développement, Air France, Limagrain et GNIS.

Nous sommes partis du diagnostic d'un désengagement des bailleurs de fonds à l'égard de la question agricole dans les pays en voie de développement. L'aide au développement consacre toujours une part très faible à l'agriculture. Le problème est considéré comme résolu ou sans solution et les aides se concentrent plutôt sur l'environnement, la bonne gouvernance et la santé.

Le débat d'idées s'est polarisé ces dernières années entre deux options : la libéralisation des échanges portée par le FMI et la Banque Mondiale et l'altermondialisme. Entre les deux, il n'y avait plus de place pour travailler sur des questions opérationnelles, ce à quoi nous nous consacrons. Nous cherchons à construire des cadres de réflexion avec les acteurs permettant d'émettre des propositions susceptibles d'être mises en œuvre. Cette année, nous avons traité la question du coton africain, victime de cours internationaux faibles à cause du soutien interne américain à sa propre production. Nous avons repris le diagnostic pour définir les moyens d'aider les paysans à retrouver leur compétitivité. Il faut savoir que la contestation du soutien américain a bloqué toute action, les bailleurs attendant la résolution des négociations depuis 2004. Par conséquent, nous voulons agir opérationnellement sur la compétitivité du coton africain.

Alain-Gérard Slama

N'avez-vous pas d'état d'âme ? Vous vous êtes constitué, si j'ai bien compris, pour combler une lacune aussi bien au niveau de l'action que de la conception.

Bernard Bachelier

Nous pensons en effet qu'il existe un vide à combler. La FARM est un acteur nouveau dont l'insertion dans le paysage des opérateurs publics et des ONG ne va pas de soi. Elle est le seul organisme à vocation d'intérêt général créé par des entreprises pensant que leur expertise peut être utile. Nous devons donc asseoir notre légitimité sur toutes les conditions clés énoncées précédemment.

Amaya Bloch-Lainé

Je représente en France une fondation américaine. Dans les années 1970, les Allemands ont constaté qu'il leur restait des fonds issus du plan Marshall. Ils les ont rendus aux Américains en proposant la création d'une fondation devant favoriser les échanges entre les Etats-Unis et l'Europe. Aujourd'hui, the German Marshall Fund of the United States possède six bureaux en Europe et une maison-mère à Washington. Notre mission consiste à réfléchir et distribuer de l'argent pour soutenir des projets d'intérêt commun dans le domaine de la politique étrangère et des politiques publiques. Nous possédons donc une identité hybride entre *think tank* et fondation.

Je me réjouis de la réussite de cette collaboration entre l'Europe et les Etats-Unis. En revanche, je déplore que nous ayons besoin de fondations américaines pour financer ce type d'action. Il est nécessaire d'en créer davantage en Europe car elles jouent le rôle d'un véritable levier.

Stephen Boucher

Le *think tank* Notre Europe a été créé par Jacques Delors en 1996 pour étudier les questions européennes. Nous produisons des analyses de tout type portant sur les enjeux institutionnels et économiques de l'Europe et sur sa place dans le monde. En revanche, nous ne finançons pas de travaux de recherche.

Gilles Finchelstein

Il existe peu de fondations à vocation politique démocratique. La Fondation Jean Jaurès a l'ambition d'être à la fois une fondation et un *think tank*. Dans ce cadre, nous développons trois types d'activités.

Premièrement, nous menons des activités de coopération politique internationale. La fondation a été créée à la chute du mur de Berlin, au moment où de nombreux pays accédaient à la démocratie. A l'époque, la France s'était trouvée démunie face aux multiples demandes de formation sur la démocratie. Aujourd'hui encore, nous organisons des formations ou des stages dans une quarantaine de pays chaque année. Deuxièmement, la fondation Jean Jaurès est un centre d'archives historiques. Nous gérons

les archives du parti socialiste et de différentes personnalités, auxquelles les universitaires ont accès. Enfin, la fondation Jean Jaurès est un *think tank*. Nous nous voulons un lieu de production d'idées utiles au bien public.

Alain-Gérard Slama

Recourez-vous à des archivistes professionnels ? Cette activité ne soulève-t-elle pas trop de difficultés ?

Gilles Finchelstein

Nous travaillons avec deux archivistes professionnels. Les archives ont suivi l'histoire du mouvement socialiste et se sont éparpillées à chaque brisure de l'histoire. Nous avons tenté de les réunir dans un lieu unique. Il y a trois mois, nous avons pu regrouper dans des locaux communs les archives du PS et de la SFIO. Par ailleurs, nous décernons chaque année un prix récompensant le meilleur mémoire d'histoire ou de sciences politiques.

Maryvonne Lyazid

M'étant déjà exprimé longuement en première partie, je ferai simplement part de mon intérêt pour les interventions des uns et des autres. Dans le champ sanitaire et médico-social, les cloisonnements restent trop forts entre lieux d'études, réseaux professionnels et acteurs. Une organisation telle que la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité doit tenter d'être présente sur ces différents axes et s'efforcer d'établir des partenariats pour réaliser des études, soutenir les initiatives et contribuer à l'évaluation et à la diffusion des informations.

Alain-Gérard Slama

Nous affrontons une véritable prolifération de documents publiés. Certains semblent parfois plutôt témoigner du travail des chercheurs que répondre à la spécificité de ce pour quoi les fondations ont été créées.

Sur quels éléments le caractère propre de chaque fondation se fonde-t-il ? Les fondations politiques sont issues d'un homme, d'une personnalité forte dont l'image trace les contours du paysage de la fondation. Par ailleurs, les *think tanks* ne poursuivent pas tous le même but et mènent leurs recherches dans un contexte précis. Qu'est-ce qui permet à une fondation de se référer à un trait fondant sa légitimité ?

Gilles Finchelstein

Cette prolifération est à l'image de notre société. Il suffit de penser au nombre d'ouvrages publiés à la rentrée littéraire ou au nombre de blogs par habitant en France. La référence d'une fondation à un homme ne signifie pas pour autant qu'elle lui appartienne. Elle renvoie simplement à un courant de pensée.

Une fondation tire sa légitimité d'une réflexion approfondie en amont sur les thèmes d'étude. Nous sommes partis du constat que d'autres partis et clubs lançaient des groupes de réflexion sur des questions spécifiques. Nous avons alors recherché des entrées thématiques transversales telles que la crise ou les milieux populaires faisant appel à différentes disciplines.

Nous tirons également notre légitimité des méthodes employées. Jean-Yves Autexier soulignait la nécessité d'éviter tout sectarisme. Je partage sa position. Néanmoins, notre rôle ne consiste pas à faire travailler ensemble des personnes que tout oppose mais celles qui, au contraire, se situent sur un même périmètre idéologique tout en provenant d'horizons disciplinaires différents, en nous appuyant sur une personnalité politique.

Bernard Bachelier

FARM agit dans une toute autre configuration. Nous répondons le plus souvent à une demande formulée. La prolifération ne me semble pas problématique tant qu'elle ne nuit pas à l'efficacité des fondations. Si cela arrive, elles doivent alors s'interroger sur la sélection des outils et leur adaptation au but poursuivi. Il s'agit d'un monde de créativité dont la prolifération fait partie.

Concernant la légitimité, ce ne sont pas les idées qui manquent mais la construction en commun de propositions opérationnelles ayant des chances de correspondre à la réalité. Nous ne pouvons évacuer la question de l'évaluation de l'impact de nos propositions. Nous devons nous interroger sur les pertes et les gains qu'elles induisent. L'intensification de la culture du coton passe par exemple par la diminution du nombre d'exploitations agricoles. Nous devons alors trouver les moyens de les accompagner.

Alain-Gérard Slama

Une problématique se dessine, celle du *think tank* d'expertise contre l'intellectuel en nom collectif tel que l'a rêvé Pierre Bourdieu.

Stephen Boucher

Les *think tanks* peuvent jouer un rôle de distillateur des publications académiques en les rendant accessibles aux personnes qui n'ont pas le temps de la réflexion.

Amaya Bloch-Lainé

Les questions du nombre et de la légitimité ne se posent pas dans le monde anglo-saxon. Un Anglo Saxon se rejouira de l'abondance de l'offre et de la sélection naturelle qui s'opèrera parmi toutes ces offres. Je trouve positive l'existence d'instituts de toute taille, les petits étant souvent les plus innovants. Nombre de fondations ont été créées par des Anglo-Saxons qui les ont ensuite données. Nous devons apprendre aux grands donateurs à se détacher de leur création et à faire confiance aux professionnels qui gèrent. Seul importe le but et le développement de la fondation. Nous devrions donc adopter l'état d'esprit des Anglo-Saxons, car il génère des résultats.

Maryvonne Lyazid

Pour gérer la prolifération, les fondations devraient soutenir d'autres méthodologies. Le secteur médico social par exemple est très administré mais les individus ne s'en satisfont pas. L'innovation naît d'une interrogation sur la manière dont une fondation peut accompagner la réflexion d'un groupe sur un territoire, comme nous l'avons fait sur une intercommunalité. Malgré un très bon taux d'équipement, l'insatisfaction était palpable. Un consultant a alors travaillé sur un groupe pilote de seniors et ramené la prolifération des études au terrain, se l'appropriant dans des objectifs opérationnels. Les résultats ont révélé un taux d'équipement satisfaisant parallèlement à un manque réel d'articulation entre logements adaptés et services de proximité. Ce territoire a ainsi produit sa propre dynamique. Les fondations peuvent provoquer ce type de réflexion et accompagner la coconstruction des territoires, en articulant avec le rôle du politique et des institutionnels.

Alain-Gérard Slama

Comment vous intéressez-vous à un problème spécifique en amont et comment vous assurez-vous que l'expertise débouche sur une action concrète ? Nous nous plaçons sur le terrain de la conception et de l'utilité sociale.

Amaya Bloch-Lainé

C'est pour cette raison que les fondations sont gérées par des professionnels qui mènent un travail de recherche, de projet, de veille et d'action sur le terrain pour repérer les initiatives. De nombreuses fondations consacrent leur temps à détecter les problèmes et les blocages pour déboucher la demande.

Le passage à l'acte, à savoir le financement d'un projet, dépend de son élaboration et de la construction de son budget. Nous apportons donc une aide à la constitution du dossier. Nous favorisons un processus de collaboration permanent. La phase la plus complexe reste celle de la recherche car le passage à l'acte s'effectue rapidement.

Maryvonne Lyazid

Nous avons repéré l'étude de l'intercommunalité dans un appel à projet de la DATAR intitulé « santé et territoire ». Je vous citerai un autre exemple. Nous nous sommes intéressés à l'anticipation par les bailleurs sociaux du vieillissement de leurs locataires et de l'accroissement de la dépendance. Nous les avons encouragés à étudier leur parc dès maintenant pour anticiper une politique d'adaptation du logement, en lien avec la vie de quartier. Trois bailleurs sociaux du 14^e arrondissement se sont ainsi réunis pour s'intéresser à l'initiative de la Maison Ouverte. Par conséquent, parallèlement à notre activité de veille, nous organisons également l'essaimage des bonnes idées.

Alain-Gérard Slama

Considérez-vous que vous comblez les lacunes de l'Etat ou dessinez les linéaments d'un avenir dans lequel la société civile se prendra en charge ?

Gilles Finchelstein

Votre question soulève celle de la spécificité d'une fondation avec ses forces et faiblesses. La manière dont nous décidons de travailler sur tel ou tel sujet n'a rien de démocratique. A l'inverse d'une association, nous n'avons pas de membres venant débattre du programme d'activités. Le parti ne doit pas non plus décider. Nous veillons à cette indépendance organique et financière. En théorie, c'est le Conseil d'administration qui décide. En réalité, ce n'est pas un lieu de débat et de propositions. Il reste le Comité d'orientation, composé de personnalités prestigieuses qui ne se réunissent qu'une ou deux fois par an. Dans la pratique, seule une petite équipe prend les décisions. Nous fonctionnons donc de manière autocratique. En aval, pour diffuser nos travaux, nous visons deux cibles : les élites politiques, administratives, intellectuelles et l'opinion publique. Nous nous appuyons sur des publi-

cations, sur Internet et sur l'organisation de petits-déjeuners et de réunions.

Jean-Yves Autexier

Je confirme la nécessité absolue de la réflexion stratégique, d'un conseil et de méthodes adaptées.

Nous ne comblons par ailleurs aucune défaillance de l'Etat. Ce dernier possède toutes les compétences et capacités d'action, mais certaines lui sont moins familières. Il peine à créer des lieux de médiation réunissant praticiens, chercheurs et politiques. L'administration et le monde académique ne sont pas en mesure d'élaborer des projets dans des délais raisonnables. Il me semble que ce travail, indispensable à la construction de propositions opérationnelles, nous revient.

Alain-Gérard Slama

Je suis frappé par la grande richesse des productions des *think tanks*. Or les débats présidentiels ne reflètent pas l'image d'une société civile créative, entreprenante, désintéressée et impatiente. Ressentez-vous ce décalage ? Pensez-vous qu'il est lié au fait que les hommes politiques ne considèrent pas l'opinion prête à accueillir ces idées ou au fait qu'ils soient trop accaparés par l'action ?

Maryvonne Lyazid

De nos débats politiques surgit un sentiment de solitude de l'individu face à l'Etat. La société ne semble pas organisée en dépit des réseaux qui la composent. De ce fait, le débat devient réducteur. Lorsque je travaillais au conseil de l'Europe, nous avons conceptualisé la cohésion sociale. Nous avons constaté que les politiques publiques appellent souvent une réflexion qui est déjà présente au sein des associations, des syndicats et des *think tanks*. La société civile est organisée et pro active.

Il n'existe pas non plus d'imperméabilité avec le monde de l'entreprise. Les entreprises considéraient jusque récemment le recrutement des personnes handicapées comme une corvée. Aujourd'hui, grâce à l'approfondissement de la responsabilité sociale, leur intégration est avant tout perçue comme une question sociétale. La société française est riche d'idées, d'actions et de contributions. Nous devons montrer davantage les interactions entre la société civile, les entreprises et la politique. Elles sont déjà à l'œuvre dans les intercommunalités.

Jean-Yves Autexier

Nous ressentons tous ce paradoxe. Les responsables politiques ne font pas l'effort d'investir dans une mission pédagogique auprès des citoyens. Il existe des diagnostics, des suggestions, issus le plus souvent d'individus plutôt que de groupes. Il faudrait savoir les mettre en œuvre. Les médias ne jouent pas leur rôle. La présence du thème de l'immigration dans la campagne présidentielle ne soulève par exemple nulle part de réflexion de fonds sur l'effort de développement et la limitation à la source. Les rédactions que je rencontre réclament des faits précis, immédiats, des scoops et des événements politiques médiatisables.

Gilles Finchelstein

Depuis vingt ans, les campagnes présidentielles s'étendent toutes sur un territoire de campagne, un thème central qui fut la question sociale avant de devenir en 2002 la sécurité. En revanche, la campagne de 2007 ne s'appuie pas sur un thème central. Les politiques publiques y sont peu présentes. Néanmoins, contrairement aux précédentes, elle passionne la population. Nous devons nous interroger sur ce point. Lorsque le débat public se technicise dans la phase de proposition, les citoyens se sentent exclus. Il existe de plus une certaine défiance face à la capacité du politique de résoudre des problèmes concrets. Dès lors, il ne semble pas étonnant d'aboutir à une telle campagne. Les difficultés surgiront le 7 mai, lorsque les problèmes non tranchés devront l'être. Il nous faut comprendre les causes de la frustration.

Amaya Bloch-Lainé

Les publications des derniers mois me semblent avoir influencé les hommes politiques. Je pense qu'il manque une fluidité nécessaire entre le milieu politique et les *think tanks*. Notre frustration vient de ce que les hommes politiques ne s'associent pas à ce mouvement. Elle est également nourrie par la paresse démocratique française. La presse, plus elliptique que jamais, devait s'intéresser au fond des problèmes et couvrir la vie des idées.

Alain-Gérard Slama

Nous tournons en permanence autour de la dialectique société civile - Etat. Lors d'un colloque à Nice, j'ai perçu une résistance de l'administration à aider les entreprises désireuses d'investir dans les fondations. Cette réticence peut être compréhensible dans la mesure où cet investissement est financé par une exonération d'impôt qui conduit le secteur privé à mener des actions d'intérêt commun avec de l'argent privé et public. L'administration pense difficilement que le privé pourra se montrer meilleur

qu'elle dans ce domaine. Vous évoquiez une décision du Conseil d'Etat encourageant l'évolution des entreprises dans ce sens. Quelle est votre position sur ce point ?

Jean-Yves Autexier

Notre culture étatique, dont nous pouvons être fiers par ailleurs, ne comprend pas la nature des fondations et tente d'en garder le contrôle lorsqu'elle les finance. La politique affichée consiste à encourager le soutien des actions privées mais le passage à l'acte relève d'une véritable course d'obstacles. J'ai le sentiment que la situation évolue. Certaines administrations le veulent vraiment. Une nouvelle catégorie de fondations à vocation scientifique a été créée pour contourner les difficultés de création des fondations classiques. Les fondations doivent continuer à s'affirmer et offrir des lieux d'échange regroupant des acteurs issus de différents milieux, en espérant ouvrir ainsi la voie.

Gilles Finchelstein

Il ne s'agit pas d'une question de clivage politique mais d'une problématique culturelle, relevant de la vision d'une partie de l'Etat de son propre rôle. J'en veux pour preuve, un an après notre création, la suppression des moyens des fondations françaises dans la coopération politique internationale sous le prétexte que cette mission revenait à l'Etat. Leurs moyens étaient pourtant dérisoires, surtout comparé à l'Allemagne qui a instauré un système empêchant l'alternance des équipes au pouvoir de mettre en danger le travail des fondations, reconnaissant ainsi que l'Etat ne pouvait assumer seul ce rôle. Les améliorations fiscales, administratives et en termes de reconnaissance m'incitent néanmoins à rester optimiste.

Amaya Bloch-Lainé

Le *fundraising* fait partie de mes missions. Lorsque je démarcher les chefs d'entreprises français et mets en valeur la possibilité pour eux de contrebalancer l'influence anglo-saxonne, ils me renvoient au Quai d'Orsay. Il existe pourtant des programmes de financement de la recherche ou de développement qu'un opérateur privé est le seul à pouvoir réaliser. Néanmoins, les chefs d'entreprises n'en ont pas encore pris conscience. C'est pourquoi nous devons continuer à favoriser l'évolution des mentalités.

Maryvonne Lyazid

L'Etat occupe la place qu'on lui concède. Il sera toujours soumis à une tentation d'instrumentalisation. Néanmoins, nombre de maisons de retraites, par exemple, se placent d'elles mêmes dans une relation de subordination en faisant référence en permanence à leurs « tutelles ». Il convient donc de rétablir le rapport de force. Les associations actives dans le domaine du handicap, à la fois gestionnaires et tribunitiennes, ne considèrent pas le Conseil général comme leur tuteur. C'est ainsi qu'elles ont pu faire entendre leur voix et trouver leur place.

Alain-Gérard Slama

Tocqueville dans son ouvrage *De la démocratie en Amérique* soulignait déjà ce trait de caractère. Les citoyens américains s'engageaient dans la lutte contre l'alcoolisme et tentaient de convaincre. Il paraît qu'en France, les citoyens demanderaient avant tout à l'Etat d'interdire les débits de boisson.

Yves Sabouret

Président de la Fondation de France

Cette tribune réunit deux préoccupations fondamentalement différentes aboutissant malgré tout à un discours en partie commun. Il existe des fondations opérationnelles à dominante sociale comme la Fondation de France qui poursuit des buts concrets, peu idéologiques et modestes. Il existe un deuxième type de fondation, celles à finalité de réflexion et politique. Malgré des comportements radicalement différents, elles poursuivent la même finalité et s'appuient sur une matière première commune, la personne et le citoyen. Nous sommes donc avant tout confrontés à un problème de communication, laquelle circule mal entre les médias, les hommes politiques et la société civile.

Arnaud de l'Épine

Économiste et trésorier de Ars Industrialis

Je fais partie d'une organisation créée par Bernard Stiegler, un intellectuel et un philosophe ayant beaucoup travaillé sur la technique, pour combler un manque d'initiative dans ce domaine. La faiblesse des fondations reflète la situation en France. De multiples rapports indiquent l'existence de nombreux innovateurs et créateurs mais l'administration et les chefs d'entreprise ne leur offrent aucun relais pour trouver les financements nécessaires à leur évolution. Ils se tournent alors vers les pays anglo-saxons. La multiplication des fondations devrait permettre de créer cette dynamique.

De la salle

En tant que simple citoyen et président de fondation, je me demande si tous ces colloques ne font pas de notre pays un ministère de la parole au détriment du passage à l'acte. Ce problème me semble inhérent à la culture française.

Amaya Bloch-Lainé

Les Anglo-Saxons nous envient cette réflexion. La culture française possède des spécificités qu'il faut absolument préserver. Nous avons d'excellents chercheurs mais ne possédons pas d'outils opérationnels adaptés. L'école n'apprend d'ailleurs pas aux enfants à être *solving problem-oriented*. Il ne pas de jeter l'un pour l'autre, cette réflexion nous évitant parfois des erreurs de taille. Il faut simplement trouver le juste équilibre.

François de Chauvigny

Directeur de la communication
et du développement, Œuvre Falret

Les associations, extrêmement nombreuses en France, sont confrontées à une difficulté principale, trouver des fonds. Les journalistes devraient parler davantage des initiatives du monde associatif. Le bonheur passe par la convivialité qu'elles ont créée.

CONCLUSION

Francis Charhon

Président du Centre Français des Fondations

Je remercie les intervenants pour leur présence et pour avoir contribué à animer nos réflexions. Les fondations existent depuis longtemps. Elles ont longtemps été considérées comme un amusement de personnes réalisant de l'optimisation fiscale. Certaines rendant quelques services utiles à la société se voyaient accorder davantage d'attention. Je considère l'année 2003 comme l'an zéro des fondations. Nous avons pu prouver au Premier Ministre de l'époque qu'elles étaient un outil au service de la société civile grâce au travail mené en amont. Depuis l'acte fondateur de la loi d'août 2003, les fondations se développent à un rythme important.

Nous devons aujourd'hui suivre un double mouvement. Nous devons tout d'abord nous battre contre la propension de l'administration à se considérer démembrée quand d'autres acteurs agissent sur le terrain de l'intérêt général, alors même qu'elle ne peut mener les mêmes actions. Il s'agit d'un mouvement inéluctable. J'ai bon espoir que nous y parvenions. Par ailleurs, l'avenir des fondations ne dépend que d'elles-mêmes. Nous devons prouver notre capacité d'innovation, de production d'idées et notre compétence opérationnelle. Ce mouvement se développe déjà en France. Le Centre Français des Fondations cherche à l'amplifier.

La conférence d'aujourd'hui nous a permis de nous interroger sur le passage de la réflexion à la pratique. Il est vrai que se posent des problèmes de financement. Certaines entreprises sont trop sollicitées et l'Etat a ouvert le mécénat tout en organisant de l'autre côté l'utilisation optimale des financements défiscalisés. Nous devons moderniser la vision opérationnelle et politique que possède l'Etat des fondations.

Après la chute du mur de Berlin, les Etats-Unis ont installé des fondations dans tous les anciens pays du bloc soviétique, diffusant ainsi l'usage de l'anglais et attisant le tropisme Europe orientale – Amérique. Nous avons manqué cette étape. Les fondations doivent construire leur propre rôle dans les années qui viennent. La création d'un statut européen et le développement des relations internationales me permettent de garder un optimisme chevillé au corps. D'autres mouvements apparaîtront que nous ne devons pas manquer. Votre travail illustre la viabilité et le rôle social de la société civile et des fondations dans tous les pays.